

A Bruxelles Woluwe - 360 crédits - 6 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences médicales**

Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**

Sigle du programme: **pneu2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
- Conditions d'admission	7
- Règles professionnelles particulières	8
- Evaluation au cours de la formation	8
- Gestion et contacts	8

PNEU2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en pneumologie (A.M. du 9 mars 1979 publié le 15 mars 1979).

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins ;
- un grade académique de master, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury ;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions ;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres 1° à 2° en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions ;
- un titre ou grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, aux mêmes conditions.

Votre Programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans à temps plein, dont une formation de base en médecine interne de trois ans au moins et une formation supérieure en pneumologie d'au moins trois ans. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

PNEU2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en pneumologie (A.M. du 9 mars 1979 publié le 15 mars 1979).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans à temps plein, dont une formation de base en médecine interne de trois ans au moins et une formation supérieure en pneumologie d'au moins trois ans. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde

[> Tronc commun](#) [[prog-2018-pneu2mc-wpneu200t.html](#)]

PNEU2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [360.0]

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2018-2019
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019
 ✖ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

le cas échéant, les indications "U" et "IU" dans les intitulés signifient enseignement universitaire et enseignement inter universitaire.

Bloc annuel

1 2 3 4 5 6

○ Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WINTR2311	Questions spéciales de médecine interne, 1re année	Philippe Hainaut (coord.)	80h	8 Crédits	2q	x						
○ WINTR2331	Enseignement interuniversitaire, 1re année	Philippe Hainaut (coord.)	40h	4 Crédits	2q	x						
○ WINTR2381	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q	x						
○ WINTR2391	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 2e partie			18 Crédits	3q	x						

○ Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WINTR2312	Questions spéciales de médecine interne, 2e année	Philippe Hainaut (coord.)	80h	8 Crédits	2q	x						
○ WINTR2332	Enseignement interuniversitaire, 2e année	Philippe Hainaut (coord.)	40h	4 Crédits	2q	x						
○ WINTR2382	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q	x						
○ WINTR2392	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 2e partie			18 Crédits	3q	x						

○ Troisième bloc annuel (60 crédits)

○ WINTR2313	Questions spéciales de médecine interne, 3e année	Philippe Hainaut (coord.)	120h	12 Crédits	2q			x				
○ WINTR2383	Stages cliniques de médecine interne, 3e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q			x				
○ WINTR2393	Stages cliniques de médecine interne, 3e année, 2e partie			18 Crédits	3q			x				

○ Quatrième bloc annuel (60 crédits)

○ WPNEU2314	Questions spéciales de pneumologie (U et IU), 4e année	Giuseppe Liistro (coord.)	120h	12 Crédits	2q				x			
○ WPNEU2384	Stages cliniques de pneumologie 4e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q				x			
○ WPNEU2394	Stages cliniques de pneumologie 4e année, 2e partie			18 Crédits	3q				x			

○ Cinquième bloc annuel (60 crédits)

○ WPNEU2315	Questions spéciales de pneumologie (U et IU) 5e année	Giuseppe Liistro (coord.)	120h	12 Crédits	2q						x	
-------------	---	---------------------------	------	------------	----	--	--	--	--	--	---	--

Bloc annuel

						1	2	3	4	5	6
○ WPNEU2385	Stages cliniques de pneumologie 5e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q					x	
○ WPNEU2395	Stages cliniques de pneumologie 5e année, 2e partie			18 Crédits	3q					x	

○ Sixième bloc annuel (60 crédits)

○ WPNEU2316	Questions spéciales de pneumologie (U et IU) 6e année	Giuseppe Liistro (coord.)	50h	5 Crédits	2q						x
○ WPNEU2386	Stages cliniques de pneumologie 6e année, 1re partie			24 Crédits	1 + 2q						x
○ WPNEU2396	Stages cliniques de pneumologie 6e année, 2e partie			16 Crédits	3q						x
○ WPNEU2376	Mémoire de pneumologie			15 Crédits	2q						x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

PNEU2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Conditions spécifiques d'admission](#)

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui

- soit sont porteurs d'un grade académique de master en 120 crédits au moins conformément à l'article 73 du décret paysage
- soit ont acquis des compétences valorisées par le jury pour 300 crédits au moins

Conditions spécifiques d'admission

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en pneumologie, dans une faculté de médecine belge.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (s'ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée d'un an (s'ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en pneumologie (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Évaluations cliniques semestrielles : ces évaluations sont établies (par écrit) par le maître de stage de chaque candidat et portent sur différents items. Les évaluations de tous les candidats sont revues lors des deux réunions semestrielles de l'ensemble des maîtres de stage.

Première partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en médecine interne.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Deuxième partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances approfondies en pneumologie.

Rédaction d'un **mémoire** (20-25 pages) sur un sujet de pneumologie. Le cahier des charges du mémoire est disponible au secrétariat du service. Publication d'un article.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en pneumologie.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Secrétariat du service clinique en pneumologie

Carine Relvas

Tél. 02 764.10.54

Secrétariat facultaire MSCM

Anne-Marie Teirlynck

Tél. 02 764.52.36

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Gestion du programme

Faculté	SSS/MEDE
Entité de la structure	Faculté de médecine et médecine dentaire (<u>MEDE</u>) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/mede)
Dénomination	Secteur des sciences de la santé (<u>SSS</u>) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/sss)
Secteur	MEDE
Sigle	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04
Adresse de l'entité	1200 Woluwe-Saint-Lambert
	Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35
Mandat(s)	
	• Doyen : Françoise Smets
Commission(s) de programme	
	• Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (<u>MSCM</u>) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MSCM))
Responsable académique du programme:	Giuseppe Liistro
Jury	
	• Giuseppe Liistro
	• Philippe Collard
Personne(s) de contact	
	• Yves Sibille

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).